

RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00768
Numéro SIREN : 415 066 539
Nom ou dénomination : AVS ALUMINIUM VERRES ET STORES

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2022 sous le numéro de dépôt 3642

AVS Aluminium Verres et Stores
ZI de l'Argile Voie C Lot 27
06370 MOUANS-SARTOUX

Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux comptes sur la transformation de la société AVS Aluminium Verres et Stores, Société à Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 26 avril 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de la société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 1 590 milliers d'euros au titre du dernier exercice clos le 31 décembre 2021, en hausse de 11,5% par rapport à celui de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2020, qui s'élevait à 1 425 milliers d'euros.

Le taux de marge brute, tenant compte du coût d'achat des matières premières et des composants ainsi que de la sous-traitance de production, est également en progression (58,5% contre 57%).

L'augmentation des Autres achats et charges externes est en ligne avec l'augmentation du chiffre d'affaires.

Compte tenu toutefois de charges de personnel représentant 723 milliers d'euros (45,5 % du chiffre d'affaires contre 44% en 2020), l'excédent brut d'exploitation reste faible et s'établit à 5 milliers d'euros, en très légère baisse de 2 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Dans la lignée de cet excédent brut d'exploitation, le résultat net après impôt de l'exercice 2021 reste faible et s'élève à 4 milliers d'euros contre 1,5 milliers d'euros pour l'exercice 2020.

Compte tenu de ce résultat net, la forte baisse de la trésorerie de 105 milliers d'euros, concours bancaires compris, s'explique principalement par l'augmentation du besoin en fonds de roulement liée à l'augmentation des stocks de 50 milliers d'euros et à la baisse de 50 milliers d'euros des dettes fiscales et sociales.

La légère augmentation des comptes clients, encours de production compris, est compensée par une augmentation comparable des comptes fournisseurs.

La situation financière de la société au 31 décembre 2021 reste donc saine, compte tenu notamment de l'existence de réserves, reflétées dans une trésorerie nette de 346 milliers d'euros.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nice, le 31 mai 2022

NOVANCES- David & Associés
Représentée par Jean-Pierre GIRAUD
Commissaire aux comptes et à la transformation
Membre de la Compagnie Régionale
d'AIX-EN-PROVENCE

AVS Aluminium Verres et Stores
ZI de l'Argile Voie C Lot 27
06370 MOUANS-SARTOUX

Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux comptes sur la transformation de la société AVS Aluminium Verres et Stores, Société à Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 26 avril 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de la société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 1 590 milliers d'euros au titre du dernier exercice clos le 31 décembre 2021, en hausse de 11,5% par rapport à celui de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2020, qui s'élevait à 1 425 milliers d'euros.

Le taux de marge brute, tenant compte du coût d'achat des matières premières et des composants ainsi que de la sous-traitance de production, est également en progression (58,5% contre 57%).

L'augmentation des Autres achats et charges externes est en ligne avec l'augmentation du chiffre d'affaires.

Compte tenu toutefois de charges de personnel représentant 723 milliers d'euros (45,5 % du chiffre d'affaires contre 44% en 2020), l'excédent brut d'exploitation reste faible et s'établit à 5 milliers d'euros, en très légère baisse de 2 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Dans la lignée de cet excédent brut d'exploitation, le résultat net après impôt de l'exercice 2021 reste faible et s'élève à 4 milliers d'euros contre 1,5 milliers d'euros pour l'exercice 2020.

Compte tenu de ce résultat net, la forte baisse de la trésorerie de 105 milliers d'euros, concours bancaires compris, s'explique principalement par l'augmentation du besoin en fonds de roulement liée à l'augmentation des stocks de 50 milliers d'euros et à la baisse de 50 milliers d'euros des dettes fiscales et sociales.

La légère augmentation des comptes clients, encours de production compris, est compensée par une augmentation comparable des comptes fournisseurs.

La situation financière de la société au 31 décembre 2021 reste donc saine, compte tenu notamment de l'existence de réserves, reflétées dans une trésorerie nette de 346 milliers d'euros.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

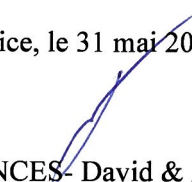
Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nice, le 31 mai 2022


NOVANCES David & Associés
Représentée par Jean-Pierre GIRAUD
Commissaire aux comptes et à la transformation
Membre de la Compagnie Régionale
d'AIX-EN-PROVENCE